

IMPORTANT

Tout dossier incomplet sera retourné pour complément de pièces ou de renseignements.

JUSTIFICATIFS À PRODUIRE

- Une fiche individuelle d'état civil au nom du salarié, datée et signée.
- Le ou les certificats de travail permettant de justifier d'une ancienneté au moins égale à 15 ans dans l'un des emplois suivants :
 - chauffeur livreur,
 - ouvrier coefficient en dessous de 200, des filières entrepôt, livraison, tirages-pression et enseigne, production,
 - et exclusivement le poste vendeur-livreur 3,5 T, coefficient 170, dans la filière « commercial ».
- La fiche médicale d'inaptitude à la conduite et au portage établie par la médecine du travail.
- Une attestation des salaires bruts, hors frais professionnels qu'il a ou aurait perçus au cours des 12 mois précédant la date de reconnaissance de l'inaptitude à la conduite ou au portage.
- Les photocopies des bulletins de salaire des 12 mois précédant la date de reconnaissance de l'inaptitude à la conduite ou au portage.
- La dernière feuille d'imposition sur les revenus.

Selon le cas :

- Une attestation de salaires dans le cas de reclassement dans un autre emploi.
- La photocopie du permis de conduire C, C1 ou D en cours de validité.
- Un relevé des indemnités journalières complémentaires versées par tout organisme ou par l'employeur au titre de l'incapacité de travail.
- Une attestation récapitulative de versement d'indemnités journalières de la Sécurité sociale.
- Les décomptes de versement de pension d'invalidité.
- Les décomptes de versement de rente accident du travail.
- La photocopie de la lettre de licenciement.
- La notification de décision d'attribution de l'allocation chômage délivrée par le Pôle Emploi et les avis de paiement.

Les données personnelles collectées au titre de la gestion de votre contrat peuvent être utilisées pour des traitements de lutte contre la fraude afin de prévenir, de détecter ou de gérer les opérations, actes, ou omissions à risque, et pouvant conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude.

Les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre demande par AG2R RÉUNICA Prévoyance. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les personnes concernées par ce traitement bénéficient d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et d'opposition sur les données qui les concernent, sur simple courrier adressé à AG2R LA MONDIALE, Direction des Risques - Conformité, 104-110 Bd Haussmann, 75379 PARIS Cedex 08.